



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

15 janvier 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 121

Un texte à jour et qui fait le tour

Parlant de scène nationale et internationale, soulignons la publication par Alain Noël, politologue et chercheur de l'université de Montréal, qui est un observateur chevronné des politiques sociales ici et ailleurs, d'un texte très à jour sur le processus que nous avons enclenché vers une loi. C'est un article intitulé «**A Law Against Poverty : Quebec's New Approach to Combating Poverty and Social Exclusion**» qui est publié par le Canadian Policy Research Networks (CPRN)/Réseaux canadiens de recherche en politique publique (RCRPP) et que vous trouverez à l'adresse internet suivante : www.cprn.org. La version française du texte intitulée «Une loi contre la pauvreté : La nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale» s'y rajoutera bientôt.

À un moment où nous avons à faire le point, à considérer le chemin parcouru et le chemin à parcourir, ce texte nous renvoie un miroir panoramique et un début d'analyse fort utile à la réflexion d'autant plus qu'il provient d'un regard externe.

Signalons, pour la justesse, quelques correctifs à certaines affirmations du texte: le Collectif a maintenant 30 groupes nationaux membres plutôt que 22, les plus de 1800 organismes ayant appuyé la démarche forment un réseau plus informel que formel autour du Collectif et nous avons eu l'étroite collaboration d'un juriste, Pierre Issalys, plutôt que plusieurs.

Un petit élan et hop... c'est reparti !



Rebonjour tout le monde et bonne année ! Nous avons pris les messages, lu le courrier, repris l'horaire. On en aura pour un petit moment avant d'écrire assurément 2003 au lieu de 2002, mais ça viendra, on finit par prendre le pli. De la même façon

on arrive en 2003 avec un pli à prendre, le pli d'une loi 112 adoptée qu'il va falloir apprendre à utiliser, le pli des chemins qui nous feront tendre comme société «vers un Québec sans pauvreté» comme le mentionne son article 1. Nous savons qu'il y a parmi ces chemins un droit de passage à gagner sur une autoroute achalandée : celle des décisions budgétaires en conséquence au plan des finances publiques. C'est là qu'on s'est laissés, c'est là qu'on va reprendre. On va prendre les étapes à mesure. D'abord la rencontre d'orientation du Collectif en février. On envoie les invitations cette semaine aux groupes membres. Par ailleurs, voici quelques informations et mises à jour.

Plusieurs demandent quand la loi 112 sera en vigueur. Elle sera en vigueur suite à un décret du gouvernement. Aux dernières nouvelles, ça devrait se faire dans un des prochains conseils des ministres. Comme vous savez, il s'écoule ensuite un maximum de 60 jours entre la mise en vigueur et la publication du plan d'action. Pour le reste, on devrait en savoir plus long au moment de la rencontre de février.

D'ici là, je vais faire un peu de travail de diffusion. Il faut dire que notre expérience ainsi que le processus que nous avons enclenché suscite de l'intérêt. Je vais participer du 16 au 18 janvier prochain à une rencontre de réseaux de solidarité canadiens à Memramcook au Nouveau-Brunswick. Je suis également invitée par le collectif français «Reconsidérons la richesse» et par le CEDAL, un groupe européen de solidarité avec l'Amérique latine, à participer à un atelier sur «Richesse, monnaies, lutte contre la pauvreté : Nouvelles approches, mise en réseau et croisements d'expériences» à Porto Alegre dans le cadre du Forum social mondial où je me rendrai du 21 au 30 janvier prochain, grâce à l'aimable collaboration du groupe Alternatives qui a accepté de prendre une passagère de plus dans sa délégation. J'y présenterai à la fois notre expérience vers une loi et celle du carrefour de savoirs sur les finances publiques. Ce sera dans les deux cas l'occasion de mettre notre travail en perspective avec ce qui se fait ailleurs, de nouer des liens, d'enrichir nos regards. Je les vivrai c'est sûr en pensant à notre rencontre d'orientation à venir et en essayant de partager tant les pas accomplis que les questionnements, les nôtres, les autres, sur les chemins du «jeter les bases d'un Québec et d'un monde sans pauvreté». Abrazos, Vivian



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

www.pauvrete.qc.ca

Page 1 de 1